



CENTRE
HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE
BORDEAUX

Pôle imagerie médicale

IMAGERIE PAR RESONANCE MAGNETIQUE DE LA PROSTATE

Fiche d'information

Votre médecin vous a proposé un examen IRM. Cet acte doit être pratiqué avec votre consentement. Vous avez en effet la liberté de l'accepter ou de le refuser, à tout moment. Cette fiche vous informe sur le déroulement de l'acte et de ses suites.

N'oubliez pas de vous munir de vos anciens examens.

Il est également très important que vous renseigniez le questionnaire des contre-indications IRM, joint à votre convocation, ou complété en amont de votre prise de RDV en ligne via [l'espace dédié du CHU de Bordeaux](#).

L'IRM N'UTILISE PAS LES RAYONS X

Ce système d'exploration, permet de réaliser des images en coupe du corps humain. Les renseignements apportés par cet examen sont très déterminants pour porter un diagnostic précis.

Les examens IRM sont non irradiants car ils utilisent des champs magnétiques (aimants) et des ondes de radiofréquence. Il n'a jamais été décrit de conséquence particulière pour l'homme.

NATURE DE L'ACTE

Le mot magnétique indique que l'appareil comporte un gros aimant. Le mot résonance indique que l'on va utiliser des ondes de radiofréquence, comme celles de la radio ou de la télévision pour faire vibrer les noyaux d'hydrogène composant les tissus de votre corps et fabriquer des images. On utilise des antennes et des techniques

d'acquisition spécifiques (appelées séquences) pour analyser chaque partie du corps. Il est alors possible de fabriquer des images dans tous les plans. Les informations sont stockées dans un ordinateur qui assure la reconstitution des images à partir de la répartition de l'hydrogène dans votre corps.

HISTOIRE NATURELLE DE L'AFFECTION

Accepter l'IRM que l'on vous propose peut permettre d'établir un diagnostic et/ ou d'adapter la thérapeutique. **Refuser** l'examen ne modifiera pas l'évolution de la maladie, mais peut gêner sa prise en charge (diagnostic, traitement...).

DÉROULEMENT DE L'ACTE

Pour la réalisation de l'examen il vous sera demandé de retirer tout objet métallique (bijoux, barrettes, montres...). Des casiers sont à votre disposition.

Les manipulateurs vérifieront avec vous les contre-indications à l'examen, via le questionnaire que vous avez reçu avec votre convocation.

Vous entrerez dans une salle qui sera fermée pendant l'examen. Dans tous les cas, l'équipe qui se trouve tout près de vous, derrière une vitre, pourra communiquer avec vous grâce à un micro. Une sonnette est mise à votre disposition pour nous appeler si besoin. En la pressant vous pouvez à tout moment interrompre l'examen.

Cet examen dure en moyenne 30 minutes. Votre coopération est importante.

Dans certains cas, nous vous dirons, à l'aide du micro, comment respirer. Vous entendrez un bruit répétitif, comme celui d'un tam-tam pendant ce que l'on appelle une séquence.

L'examen est souvent un peu long et le bruit peut-être désagréable mais pas douloureux. Un sentiment de malaise par crainte d'être enfermé (**claustrophobie**) peut être ressenti mais peut-être réduit par de simples moyens. Si par exemple vous êtes mal à l'aise dans un ascenseur, **parlez-en au médecin prescripteur** pour qu'il vous prescrive éventuellement une prémédication pour le jour de l'examen.

Une injection intraveineuse peut-être réalisée, le plus souvent au pli du coude.

Juste avant l'examen, il sera nécessaire de vous faire **une injection de glucagon par voie Intra-Veineuse : le GLUCAGEN**. Ce médicament, qui diminue les mouvements du système digestif, permet d'arrêter temporairement les mouvements des intestins pour que les images ne soient pas floues. Si vous êtes diabétique, pensez à nous le signaler.

BÉNÉFICES ESCOMPTÉS

Cet acte permet de répondre au problème diagnostique que se pose votre médecin et de proposer la prise en charge et le traitement le plus adapté

RISQUES, INCIDENTS ET COMPLICATIONS

Tout corps étranger métallique ou contenant du fer constitue un danger potentiel (risque de brûlures, de blessure).

Cela peut être une pile (pacemaker), certaines valves cardiaques, un appareil de stimulation neurologique, une limaille de fer ou tout type de matériel ferreux, les appareils auditifs ou implants cochléaires, certaines broches métalliques, les corps étrangers métalliques notamment oculaires.

Egalement les prothèses d'orthodontie (bagues dentaires) : beaucoup sont compatibles mais un avis préalable est nécessaire, ainsi que pour les tatouages (délai de 6 semaines minimum) et piercings.

Il est indispensable de le signaler à la secrétaire lors de la prise de rendez-vous et au personnel qui s'occupera de vous le jour de l'examen.

D'autant que pour tous les DISPOSITIFS MEDICAUX IMPLANTES ACTIFS (Pile cardiaque/pacemaker, défibrillateur automatique compatibles IRM, pompe à perfusion implantable active...) une prise en charge spécifique de ce matériel avant et juste après

l'examen devra être réalisé le jour de votre examen.

D'autre part, l'examen peut nécessiter l'injection d'un produit de contraste à base de gadolinium. D'éventuelles manifestations allergiques banales sont possibles (urticaire).

Il a été décrit de rares cas de fibrose tissulaire appelée «fibrose néphrogénique systémique» après l'injection de certains produits de contraste à base de Gadolinium chez des patients porteurs d'une insuffisance rénale sévère. **Il est important que vous signaliez l'existence d'un quelconque problème rénal avant l'examen.**

La piqûre peut provoquer la formation d'un petit hématome qui se résorbera spontanément en quelques jours. Lors de l'injection, il peut arriver une fuite du produit sous la peau, au niveau de la veine. Cette complication est rare (un cas sur plusieurs centaines d'injections, généralement sans suites graves) et pourrait exceptionnellement nécessiter un traitement local.

De très graves réactions pouvant entraîner des séquelles ou un décès, sont tout à fait exceptionnelles.

CONTRAINTES PRÉALABLES ET POSTÉRIEURES À L'ACTE

Le matin de l'examen nous vous demandons de réaliser un lavement avec du Normacol (cf. Ordonnance jointe).

Certains traitements devront être modifiés ou interrompus en fonction des recommandations spécifiques à chaque examen.

Pensez à retirer en amont vos piercings.

Si vous avez un terrain allergique (asthme, allergie à un produit de contraste, à des médicaments ou à des aliments) une prescription de médicament(s) pourrait être nécessaire. Veuillez nous signaler cette allergie, lors de la prise de rendez-vous.

Il vous sera demandé de renseigner le questionnaire IRM de recherche de contre-indications.

ASPECT FINANCIER

Au titre de l'hospitalisation, la prise en charge de votre examen se fera au même titre que les frais d'hospitalisation (sécurité sociale et mutuelle).

A titre externe, les modalités de prise en charge de votre examen sont précisées dans le mail ou le courrier de confirmation de votre rendez-vous.

Cette fiche d'information vise à répondre aux questions que vous vous posez à propos de **l'IRM de la prostate**.

Nous espérons avoir répondu à la plupart de vos interrogations.

Le jour de votre examen vous serez accueilli(e) par les équipes médicales et paramédicales qui vous expliqueront de nouveau le déroulement de cet acte et qui seront à votre écoute si vous avez besoin de renseignements complémentaires.

N'hésitez pas à les interroger ainsi que le médecin prescripteur ou votre médecin traitant si vous le souhaitez.

Groupe hospitalier Pellegrin

Périphérique :

- Tél. 05 56 79 59 88
- sec.radio.rdv@chu-bordeaux.fr

